



AE

ANIMATEUR D'ÉQUITATION

Diplôme fédéral FFE

OBJECTIFS

Ce diplôme fédéral de niveau 3 permet :

- d'assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre
- de participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés sous la tutelle d'un moniteur diplômé d'état
- d'assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que la réglementation en vigueur.

CONTENU

- Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics
- Connaissances, soins et entretien des chevaux, des installations et des équipements
- Équitation et travail à pied
- Environnement institutionnel et réglementaire, la fédération française d'équitation, le club hippique

Cette formation dispense des tests d'entrée en BPJEPS ainsi que d'une UC, facilitant ainsi son obtention

DÉBOUCHÉS

- Encadrement de séances d'équitation au sein d'écoles d'équitation
- Entretien des équidés et des infrastructures

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans révolus
- Galop 5 acquis
- Attestation premiers secours valide (PSC1 OU SST à jour)
- Détenir une licence fédérale de compétition
- Certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et la pratique de l'équitation de moins de 3 mois

« Nos plus »

- Une formation solide pour accéder au BPJEPS
- Une cavalerie de qualité
- Un rythme d'alternance adapté aux entreprises d'accueil
- Des aires de travail exceptionnelles
- Des enseignants expérimentés
- De très bons résultats aux examens



L'ENTREPRISE - LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

L'entreprise participe à la formation de l'apprenti en situation d'enseignement sur des reprises de galop 1 à 4 mais aussi à la pratique liée au travail du cheval.

Elle devra être labellisé école française d'équitation pour accueillir l'apprenti.

L'entreprise doit pouvoir proposer un panel d'activités variées.



ÉVALUATION VALIDATION DU DIPLOME

- UC 1 : participe au fonctionnement à l'entretien de la structure
- UC 2 : participe à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- UC3 : mobilise les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école

L'examen se passe par UC durant la formation au centre mais aussi par des certifications au sein de l'entreprise d'apprentissage.

POURSUITE D'ÉTUDES

- | BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
- | Brevet Professionnel Responsable de l'Entreprise Hippique
- | CQP EAE
- | BPJEPS activités équestres
- | DEJEPS

ORGANISATION

- **490 heures de formation** réparties sur :
 - 2 jours de formation par semaine
 - 2 semaines pleines (fin août et semaine des vacances de Noël)
- Le reste du temps de formation est effectué en entreprise.
- La formation débute le 23 août 2021 et dure un an à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage.



Vous pouvez faire une demande de préinscription sur le site de la Bergerie nationale.

www.bergerie-nationale.educagri.fr/pole-formation/

Rubrique « CFA-infos-recrutement »

Après étude de votre dossier, un positionnement au centre de formation sera réalisé.